

FICHE REFLEXE

SOLIDAIRES

ENTRAIDE

Si vous remarquez une anomalie chez vos voisins par exemple :

- fenêtre ou porte ouverte ou lumière qui reste allumée
- les volets ne sont pas ouverts à midi, sans raison
- ...

Vous pouvez appeler ces voisins ou leur famille si vous avez leurs coordonnées.

SITUATIONS DIFFICILES

Si vous remarquez qu'une famille ou des personnes seules connaissent des difficultés

- s'adresser au correspondant de secteur ou à la mairie

ATTENTIFS

URGENCE

Appeler le 17 en cas de :

- violence, agression
- vol, cambriolage
- accident de la route avec blessé
- troubles à l'ordre public
- dégradations de biens privés ou publics
- tapages importants ou réitérés
- ...

Dans un deuxième temps, avertir le correspondant de secteur qui pourra selon la situation informer le voisinage et la Police Municipale

ABSENCE DE GRAVITE

Appeler votre correspondant en cas de :

- démarchages
- incivilités
- troubles de voisinage
- ou pour tout fait ne nécessitant pas l'intervention immédiate ou rapide des services de police,
- ...

**Si le correspondant de secteur n'est pas joignable, contacter la police municipale
Numéro : 03 83 56 56 70**

Recueil des informations pouvant être transmises à la police

- immatriculation du véhicule
- couleur du véhicule, son type (voiture, camion...)
- nombre d'acteurs
- âge apparent de ceux-ci
- description des vêtements
- type et description (homme, femme, grand, petit, brun ; roux, lunette,..)
- adresse la plus précise de la commission des faits
- moment des faits
- ...